

# SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1965-1966

Annexe au procès-verbal de la séance du 2 novembre 1965.

## RAPPORT GÉNÉRAL

FAIT

*au nom de la Commission des Finances, du Contrôle budgétaire et des Comptes économiques de la Nation (1), sur le projet de loi de finances pour 1966, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE,*

Par M. Marcel PELLENC,

Sénateur,

*Rapporteur général.*

TOME III

**EXAMEN DES CREDITS  
ET DES DISPOSITIONS SPECIALES**

ANNEXE N° 32

IMPRIMERIE NATIONALE

*Rapporteur spécial: M. Jean BARDOL.*

(1) Cette commission est composée de: MM. Alex Roubert, président; Jacques Masteau, Gustave Alric, Yvon Coudé du Foresto, vice-présidents; Martial Brousse, Roger Lachèvre, Pierre Carous, secrétaires; Marcel Pellenc, rapporteur général; André Armengaud, Jean Bardol, Edouard Bonnefous, Jean-Eric Bousch, Paul Chevallier, Bernard Chochoy, André Colin, Antoine Courrière, Jacques Descours Desacres, Paul Driant, André Dulin, André Fosset, Roger Houdet, Michel Kistler, Jean-Marie Louvel, André Maroselli, Marcel Martin, Pierre Métayer, Max Monichon, Geoffroy de Montalembert, Georges Portmann, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Joseph Raybaud, Paul Ribeyre, Jacques Richard, François Schleiter, Ludovic Tron.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (2<sup>e</sup> législ.) : 1577 et annexes, 1588 (tomes I à III et annexe 28) et in-8° 423.  
Sénat : 30 (session 1965-1966).

Mesdames, Messieurs,

Le budget annexe de l'Imprimerie Nationale pour 1966 doit s'élever en recettes et en dépenses à 141.821.466 F au lieu de 127.091.966 F en 1965, marquant ainsi une progression de 11,5 %. Celle-ci est plus forte que pour le budget de 1965 où elle n'atteignait que 6,9 %.

L'activité de l'établissement ne cesse de croître, ainsi que nous le verrons en étudiant ses recettes, et il importe de mettre à sa disposition les moyens qui lui sont nécessaires pour faire face à toutes ses tâches.

## I. — Les recettes.

Dans l'évaluation des recettes, on constate, par rapport à l'année précédente, une légère diminution des impressions exécutées pour le compte des particuliers et une augmentation très sensible de celles exécutées pour le compte des administrations. En réalité, il y a eu un transfert comptable d'un poste à l'autre en raison de la nature juridique des organismes qui supportent désormais la dépense. En définitive, le produit global des impressions progresse de 14.661.500 F — soit 12,1 % — par rapport à 1965. Cette majoration provient essentiellement de l'accroissement du volume des travaux confiés à l'établissement par une clientèle nouvelle. Certains services — comme par exemple l'Université de Paris, la Sécurité sociale et la Direction des études et fabrications d'armement — qui traitaient auparavant avec des entreprises privées s'adressent désormais à l'Imprimerie Nationale. Au surplus, le nombre des brevets imprimés est en progression, puisqu'il est passé de 38.500 en 1964 à 41.000 en 1965 et devrait atteindre, selon les estimations, 43.000 en 1966.

\*  
\* \*

Le tableau ci-après donne, pour les dix dernières années, le montant des recettes constatées, le tonnage de papier utilisé et le nombre de feuilles consommées.

**Evolution entre 1955 et 1964 des recettes constatées  
et de la quantité de papier consommé par l'Imprimerie Nationale.**

ANNEES	RECETTES constatées.	TONNAGE de papier utilisé.	NOMBRE de feuilles consommées.
	(En francs.)	(En tonnes.)	
1955 .....	48.005.260	13.744	832.364.000
1956 .....	53.326.380	13.520	782.590.000
1957 .....	61.264.660	12.195	738.000.000
1958 .....	76.893.250	15.892	876.000.000
1959 .....	75.572.421	15.646	900.885.000
1960 .....	77.826.000	16.047	919.762.000
1961 .....	83.494.000	16.766	930.553.000
1962 .....	96.472.000	22.349	1.197.497.000
1963 .....	111.624.000	21.544	1.225.537.000
1964 .....	129.407.000	22.551	1.251.292.000

### La productivité.

L'examen parallèle de l'évolution des effectifs et de l'accroissement des recettes permet d'apprécier le développement de la productivité de l'Imprimerie Nationale.

**Evolution des effectifs et du montant des recettes.**

ANNEES	EFFECTIFS			RECETTES		
	Personnel administratif et technique.	Personnel ouvrier.		Effectif total.	En valeur (millions de francs).	En indice.
		Nombre.	Indice.			
1953.....	235	1.573	100	1.898	47.770	100
1954.....	241	1.574	100	1.915	52.460	109,8
1955.....	249	1.584	100,6	1.833	54.070	113,1
1956.....	270	1.575	100,1	1.845	53.330	111,6
1957.....	269	1.583	100,6	1.852	61.260	128,2
1958.....	283	1.609	102,2	1.892	76.890	160,9
1959.....	285	1.658	105,4	1.943	75.570	158,2
1960.....	288	1.685	107,1	1.973	78.820	165
1961.....	295	1.708	108,5	2.003	83.494	174,7
1962.....	300	1.757	111,6	2.057	96.472	201,9
1963.....	319	1.896	120,5	2.215	111.624	233,7
1964.....	337	1.978	125,7	2.315	129.407	270,9
1965 (1).....	344	2.006	127,5	2.350	>	>

(1) Chiffres prévisionnels.

Par rapport à l'indice 100 en 1953, les recettes ont atteint l'indice 270,9 en 1964. Dans le même temps, l'indice des effectifs ouvriers passait de 100 à 127,5.

L'examen du tableau suivant permet de se faire une idée de l'évolution du rendement du personnel ouvrier.

**Evolution du rendement du personnel ouvrier.**

ANNEES	HEURES DE PRESENCE du personnel ouvrier.		TEMPS MOYEN DE TRAVAIL pour mille feuilles.	
	Nombre.	Indice.	En heures et centièmes d'heures.	Indice.
1953 .....	2.938.862	100	4,44	100
1954 .....	2.981.893	101,4	4,29	96,6
1955 .....	2.967.172	100,9	3,96	89,2
1956 .....	2.998.734	102	3,83	86,2
1957 .....	3.022.835	102,8	4,09	92,1
1958 .....	3.131.449	106,6	3,57	80,4
1959 .....	3.254.471	110,7	3,89	87,6
1960 .....	3.383.745	115,1	3,83	86,2
1961 .....	3.387.111	115,2	3,83	86,2
1962 .....	3.540.139	120,6	3,13	70,5
1963 .....	3.683.963	125,3	3,13	70,5
1964 .....	3.813.540	129,7	3,11	70

L'indice du temps moyen de travail pour 1.000 feuilles imprimées peut augmenter légèrement d'une année à l'autre, sans que le rendement du personnel ouvrier et la productivité soient en cause.

Cet indice est, en effet, fonction également de la nature de l'impression et de l'importance du tirage.

L'évolution du rendement doit donc s'analyser sur plusieurs années.

De 1953 à 1964, l'indice est passé de 100 à 70, ce qui marque une augmentation de la productivité de 30 %.

## II. — Les dépenses.

Les prévisions de dépenses pour 1966 sont récapitulées dans le tableau ci-après qui donne également la comparaison avec les crédits ouverts en 1965.

DESIGNATION	1965	1966			DIFFERENCE avec 1965.
		Services votés.	Mesures nouvelles.	Total.	
		(En francs.)			
<i>Première section.</i>					
Personnel .....	37.938.364	40.487.077	+ 170.848	40.657.925	+ 2.719.561
Matériel .....	71.472.049	71.472.049	+ 5.627.062	77.099.111	+ 5.627.062
Charges sociales.....	10.360.506	11.406.534	+ 38.868	11.445.402	+ 1.084.896
Dépenses diverses.....	Mémoire.	Mémoire.	»	Mémoire.	»
Dépenses d'ordre.....	7.321.047	Mémoire.	+ 12.619.028	12.619.028	+ 5.297.981
<b>Totaux .....</b>	<b>127.091.966</b>	<b>123.365.660</b>	<b>+ 18.455.806</b>	<b>141.821.466</b>	<b>+ 14.729.500</b>
<i>A déduire :</i>					
Virements à la deuxième section .....	7.300.000	3.843.400	+ 3.656.600	7.500.000	+ 200.000
<b>Net première section..</b>	<b>119.791.966</b>	<b>119.522.260</b>	<b>+ 14.799.206</b>	<b>134.321.466</b>	<b>+ 14.529.500</b>
<i>Deuxième section.</i>					
Investissements .....	7.300.000	2.727.000	+ 4.773.000	7.500.000	+ 200.000
<b>Totaux des crédits de paiement .....</b>	<b>127.091.966</b>	<b>122.249.260</b>	<b>+ 19.572.206</b>	<b>141.821.466</b>	<b>+ 14.729.500</b>
<b>Autorisations de programme ....</b>	<b>4.700.000</b>	»	<b>+ 6.855.000</b>	<b>6.855.000</b>	<b>+ 2.155.000</b>

## A. — LES DÉPENSES D'EXPLOITATION

### 1° *Les dépenses de personnel.*

Les dépenses de personnel, non comprises les charges sociales, passent de 37.938.364 F en 1965 à 40.657.925 F en 1966, en majoration de 2.719.561 F.

La reconduction, en année pleine, des mesures intervenues au cours de l'année 1965 au titre des relèvements de salaires et de traitements entraîne une augmentation de 2.548.713 F. Le reliquat correspond essentiellement à un accroissement des effectifs.

A l'heure actuelle, les effectifs s'élèvent à 2.350 dont 344 agents administratifs et 2.006 ouvriers.

Le projet de budget pour 1966 prévoit le recrutement de 15 ouvriers professionnels et de 5 manœuvres, ainsi que la formation de 8 apprentis compositeurs orientalistes. Les 15 nouveaux ouvriers professionnels se répartissent ainsi qu'il suit : 7 compositeurs, 3 clavistes mono, 3 imprimeurs typo et 2 margeurs offset.

En revanche, il est envisagé un aménagement des personnels en surnombre en supprimant 6 emplois (2 protes adjoints, 2 sous-protes et 2 correcteurs) et en créant un poste de correcteur adjoint.

### 2° *Les dépenses de matériel.*

Les dépenses de matériel doivent passer de 71.472.049 F en 1965 à 77.099.111 F en 1966, en progression de 5.627.062 F. Celle-ci est due principalement à l'accroissement de l'activité de l'établissement qui, d'une part, doit acheter plus de papiers et de matières de fabrication (+ 2.006.500 F) et, d'autre part, doit acquitter des frais supplémentaires pour les travaux, fournitures et services extérieurs (+ 2.690.500 F).

Par ailleurs, un crédit supplémentaire de 768.062 F est demandé au titre de l'ajustement de l'annuité d'amortissement.

## B. — LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Le tableau ci-après retrace l'évolution des dépenses d'investissement de l'Imprimerie Nationale au cours des onze dernières années.

**Dépenses d'investissement**

ANNÉES	FINANCEMENT DES DEPENSES d'investissement.		DEPENSES d'investissement.
	Annuités d'amortissement.	Excédent de recettes affecté.	
	(En francs.)		
191956	741.300	1.258.200	2.999.500
1957	774.300	2.525.700	3.300.000
1958	983.200	3.216.800	4.200.000
1959	1.613.260	4.587.740	6.201.000
1960	1.826.020	2.423.980	4.250.000
1961	2.200.000	2.300.000	4.500.000
1962	2.820.000	880.000	3.700.000
1963	3.045.000		3.045.000
1964	2.918.799	2.454.201	5.373.000
1965	3.943.400	3.456.600	7.300.000
1966	4.611.462	2.888.538	7.500.000

Les dépenses d'investissement prévues dans le budget de 1966 s'élèvent à :

— 6.855.000 F en autorisations de programme, au lieu de 4.700 millions en 1965 ;

— 7.500.000 F en crédits de paiement (au lieu de 7.300.000 F en 1965) dont 2.727.000 F pour les services votés et 4.773.000 F pour les mesures nouvelles.

Les mesures nouvelles se décomposent ainsi qu'il suit :

NATURE DES OPERATIONS	AUTORISATIONS de programme.	CREDITS de paiement.
	(En francs.)	
1° Opérations normales de renouvellement du matériel .....	3.801.000	2.243.000
2° Grosses réparations.....	550.000	550.000
3° Achat d'une rotative offset.....	1.875.000	676.000
4° Réorganisation de la composition manuelle.	1.500.000	1.200.000
5° Opérations diverses d'aménagement (1)....	129.000	104.000
<b>Totaux .....</b>	<b>6.855.000</b>	<b>4.773.000</b>

(1) Il s'agit des opérations imposées par le regroupement des divers services relevant de la division administrative et commerciale.

### III. — Problèmes de gestion et de production.

Les impressions effectuées pour le compte des ministères et administrations publiques représentent l'essentiel de l'activité de l'Imprimerie Nationale (134 millions de francs en 1966 contre 970.000 F pour les impressions effectuées pour le compte des particuliers).

Or, trop souvent, des administrations clientes imposent à l'Imprimerie Nationale des délais très courts, trop courts pour l'exécution des commandes. Cela entraîne des difficultés pour la production et la gestion.

1° Il se produit des à-coups sérieux dans la production, tantôt dans un atelier, tantôt dans un autre. Des périodes de travail intense nécessitant de nombreuses heures supplémentaires alternent avec des périodes creuses pouvant aller jusqu'aux heures d'attente.

2° Ces délais impératifs imposés obligent l'Imprimerie Nationale à sous-traiter des travaux qu'elle serait en mesure d'exécuter.

Les commandes sous-traitées au secteur privé en 1964 étaient au nombre de 3.196, sur un total de 18.950 commandes enregistrées par l'établissement.

Cette sous-traitance représente un chiffre d'affaires de 27 millions 928.000 F (22,75 % du chiffre d'affaires total).

C'est un manque à gagner important pour l'Imprimerie Nationale et pour le Trésor, puisque aucune marge bénéficiaire n'est prélevée sur les commandes sous-traitées.

#### *Solutions à envisager.*

La programmation du travail doit donc être améliorée.

La Commission des Impressions administratives (articles 5 et 6 du décret n° 61-1318 du 4 décembre 1961) doit examiner avec les administrations et leurs ordonnateurs les moyens propres à étaler au maximum les commandes sur l'ensemble de l'année.

Parallèlement, il faut donner à l'Imprimerie Nationale les moyens techniques qui lui permettraient d'imprimer toutes les variétés de travaux.

D'autre part, les aires de fabrication et de stockage sont arrivées à leur point de saturation.

Le programme d'assainissement de l'îlot « Annexe Capitaine-Ménard » doit donc être exécuté le plus rapidement possible. L'édification du bâtiment prévu est d'autant plus urgente qu'elle doit résoudre des problèmes sociaux importants.

Le nouvel immeuble doit permettre, en effet, le regroupement des services sociaux, la création d'une garderie d'enfants, etc., et, en particulier, l'ouverture d'un restaurant capable de répondre aux besoins du personnel.

C'est pourquoi la Commission des Finances insiste vivement pour que les études soient accélérées et qu'elles aboutissent très vite au stade de la réalisation.

#### IV. — Questions sociales.

##### A. — La situation des manœuvres temporaires.

Nous écrivions l'an passé dans notre rapport :

« Il serait nécessaire d'adapter la loi du 21 décembre 1942 à la situation réelle des effectifs et d'ouvrir plus largement le « cadre » des manœuvres permanents. Le nombre des emplois titulaires de manœuvres devrait être porté dans un premier temps à 250 ».

En effet, alors qu'on comptait 68 manœuvres temporaires en 1943, on en compte 238 actuellement. Comme le nombre de manœuvres titulaires n'a pas varié (169), les perspectives de titularisation pour les manœuvres temporaires deviennent de plus en plus réduites.

M. le Secrétaire d'Etat au budget, le 26 novembre 1964, répondait en ces termes à nos observations :

« L'Imprimerie Nationale procède également à une étude de ses besoins en manœuvres permanents et, le cas échéant, elle demandera un ajustement de l'effectif actuel, dont la fixation remonte, il est vrai, à 1942. »

Nous pensons que cette étude doit être menée avec diligence pour aboutir à une augmentation sensible du nombre des manœuvres permanents.

##### B. — L'octroi des primes.

Les accords sur les salaires et les primes conclus dans l'industrie du livre sont appliqués au personnel de l'Imprimerie Nationale.

Si les accords de salaires entrent en vigueur à la date de la signature des conventions, ou peu de temps après, il n'en est malheureusement pas de même des accords sur les primes, qui ne prennent effet que lorsqu'ils ont été rendus obligatoires par un arrêté du Ministre du Travail.

C'est ainsi qu'un accord sur les primes de fin d'année, signé en avril 1964, n'est pas encore appliqué à l'Imprimerie Nationale, soit 18 mois plus tard.

Pour ce cas précis, nous demandons à M. le Ministre des Finances de bien vouloir intervenir auprès de son collègue M. le Ministre du Travail pour que l'arrêté soit signé le plus rapidement possible.

Pour l'avenir, il serait souhaitable que les accords sur les primes soient appliqués dans les mêmes conditions et les mêmes délais que ceux sur les salaires.

*C. — Les conséquences du décret du 24 septembre 1965.*

Une émotion légitime règne parmi le personnel féminin (400 femmes) de l'Imprimerie Nationale.

Jusqu'alors, les ouvrières, à condition d'avoir trente années de services, pouvaient partir en retraite à l'âge de 55 ans.

Ce droit acquis leur est retiré par l'article 13 du décret n° 65-836 du 24 septembre 1965 qui fixe à 60 ans l'âge de la retraite, indistinctement pour les ouvriers et ouvrières des établissements industriels de l'Etat.

Ce décret devrait donc être réexaminé en vue de sauvegarder les avantages acquis par le personnel féminin.

\*  
\* \*

Sous le bénéfice de ses observations, votre Commission vous propose l'adoption du budget annexe de l'Imprimerie Nationale tel qu'il a été voté par l'Assemblée Nationale.